

Canada a continué à donner son entier appui aux efforts des Nations Unies et des grandes puissances visant à amener une solution conforme à la résolution 242 (novembre 1967) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Gouvernement canadien s'est classé au troisième rang parmi les États qui contribuent financièrement au travail humanitaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA); il a, en effet, versé à l'organisme 1.7 million de dollars en espèces et en produits au cours de l'année financière 1969-1970. Une vingtaine d'officiers des Forces armées canadiennes sont demeurés avec distinction à leur poste, malgré des conditions toujours plus dangereuses; ils sont au service de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST) et travaillent en Israël et dans les pays arabes voisins.

Au cours de l'année, le Canada a reçu la visite de deux dirigeants d'Afrique; cela a contribué à resserrer les liens du Canada avec ce continent. Le président du Niger, M. Diori Hamani, et le président de la République unie de Tanzanie, M. Julius Nyerere, se sont entretenus longuement avec le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et d'autres ministres canadiens lors de leurs visites de l'automne dernier.

D'autres visiteurs africains se sont rendus à Ottawa; ce sont les ministres des Affaires étrangères du Gabon, du Dahomey et de la République centrafricaine de même que le ministre de l'Éducation nationale du Gabon. On a établi des relations diplomatiques avec le Burundi par voie d'accréditations multiples intéressant l'ambassadeur du Canada à Kinshasa et le représentant permanent du Burundi aux Nations Unies à New York. La double accréditation a aussi permis d'établir des relations diplomatiques avec le Souaziland et Maurice. La Tunisie a maintenant son ambassade à Ottawa. Le Gouvernement canadien a fait connaître son intention d'ouvrir une ambassade à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire.

En 1969, le projet d'une "agence francophone", que le Canada appuie activement, a semblé plus près d'être réalisé. Le secrétaire administratif de l'agence est un Canadien de Montréal, M. Jean-Marc Léger. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a dirigé la délégation canadienne à la Conférence des ministres de l'Éducation des pays francophones, à Kinshasa. Plus tard au cours de l'année, la Conférence s'est transportée à Paris; le secrétaire d'État à l'Éducation de la province de Québec, M. J.M. Morin, a alors dirigé la délégation canadienne dont faisaient partie des représentants du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Aux moments opportuns, la position du Canada à l'égard des problèmes de l'Afrique méridionale a été réaffirmée. Le Canada continue de maintenir un embargo complet sur le commerce avec la Rhodésie et de préconiser que l'indépendance soit refusée à ce pays tant qu'on n'y reconnaîtrait pas le principe du gouvernement par la majorité (NIBMAR). A la Réunion des premiers ministres du Commonwealth, en janvier 1969, de même qu'aux Nations Unies, le Canada a condamné de nouveau la politique ségrégationniste du Gouvernement sud-africain et s'est dit inquiet du refus de l'Afrique du Sud de faire face à ses obligations internationales à l'égard du Sud-Ouest africain. La délégation canadienne aux